

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur Ecole de SAMATAN situé sur la commune de SAMATAN.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Procédure et forme de marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Aubergine certifié Bio ou équivalent 10Kg (réponse le 09/09/2026 au plus tard) – Livraison le : 11/09/2026
- 2 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Banane certifié Bio ou équivalent 30Kg (réponse le 09/09/2026 au plus tard) – Livraison le : 11/09/2026 -
2 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Carotte certifié Bio ou équivalent 15Kg (réponse le 09/09/2026 au plus tard) – Livraison le : 11/09/2026 -
2 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Concombre certifié Bio ou équivalent 15Kg (réponse le 09/09/2026 au plus tard) – Livraison le : 11/09/2026
- 2 jours de délai de livraison
- Produit n°5 Courgette certifié Bio ou équivalent 10Kg (réponse le 09/09/2026 au plus tard) – Livraison le : 11/09/2026
- 2 jours de délai de livraison
- Produit n°6 Melon certifié Bio ou équivalent 43Unité(s) (réponse le 09/09/2026 au plus tard) – Livraison le : 11/09/2026
- 2 jours de délai de livraison
- Produit n°7 Menthe 2Botte(s) (réponse le 09/09/2026 au plus tard) – Livraison le : 11/09/2026 - 2 jours de délai de
livraison
- Produit n°8 Pastèque certifié Bio ou équivalent 15Kg (réponse le 09/09/2026 au plus tard) – Livraison le : 11/09/2026 -
2 jours de délai de livraison
- Produit n°9 Poire 15Kg (réponse le 09/09/2026 au plus tard) – Livraison le : 11/09/2026 - 2 jours de délai de livraison
- Produit n°10 Poivron (Est-il possible d'avoir 1 kg de rouge et 1 kg de vert en vous remerciant) certifié Bio ou
équivalent 2Kg (réponse le 09/09/2026 au plus tard) – Livraison le : 11/09/2026 - 2 jours de délai de livraison
- Produit n°11 Tomate certifié Bio ou équivalent 5Kg (réponse le 09/09/2026 au plus tard) – Livraison le : 11/09/2026 -
2 jours de délai de livraison

Modalités de livraison :

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : Tous les jours (lundi/mardi/jeudi/vendredi) de 7h à 14h Avenue de Lombez. La cantine est à côté du crédit agricole Se garer au niveau du quai de réception de la cantine Appuyez sur la sonnette pour alerter de votre arrivée Le mercredi : de 8h à 14h

Date limite de remise des offres :

09/09/2026, à minuit.

Article 2 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Prix (en € HT au kilo ou unitaire) – 50%
- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 intermédiaire correspondant à la meilleure note) – 40%
- Performance en matière de protection de l'environnement (distance) (Distance parcourue entre le lieu de production et le lieu de livraison) – 10%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- Ecole de SAMATAN
- SANDIE MAGNOAC
- PLACE DES CORDELIERS
- 32130 SAMATAN
- Responsable des achats : Nathalie MASSARIN
- Téléphone :
- Courriel : nathalie.massarin@ccsaves32.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif : Auch

